

L'Oise est la route toute naturelle des envahisseurs qui se ruent vers l'Île-de-France et Paris; à partir du XII^e siècle, les noms changent et ne sont plus empruntés à la terminologie guerrière. L'évêque de Noyon est le protecteur de tous et, à l'abri désormais du danger, les habitants baptisent leurs pays de vocables plus charmants qu'évocateurs de batailles.

Après une *Esquisse panoramique* prise du haut du plateau du Bois de la Montagne, voici la description architecturale et historique des puissances locales : l'église puis le château. — L'église, de style massif, date du XV^e siècle pour le chœur et aux XVI^e et XVII^e pour la façade ; quelques fondations rémunératrices y étaient attachées ; le cimetière renferme le tombeau de la famille de Graffenried-Villars. — Le premier *château* épiscopal remonte à 1213 et fut construit par Etienne de Nemours ; en sa chapelle, de la même époque, se célébrait l'installation des évêques de Noyon et l'on y vénérât des reliques de sainte Anne, aujourd'hui à l'église de Chiry ; au début du XV^e s. (1526) fut édifié un nouveau château réparé au XVIII^e s. par Henri de Barada qui possédait des souterrains à voûtes ogivales avec un escalier de 30 marches ; enfin, en 1762, Mgr La Cropte de Bourzac, éleva l'édifice actuel, le troisième par conséquent, que le propriétaire d'aujourd'hui M. de Marcé a fait restaurer, et qui, des mains de Mgr de Grimaldi expulsé à la Révolution, passa successivement entre celles du Marquis de l'Anglé, du comte de Graffenried-Villars et de M. Victor de Marcé.

M. HEMERY nous fait part de découvertes de débris de fer et de vases, faites en 1910 à Monchy-Humières, au lieu dit les Cinq-Muids, à la suite de pierres heurtées par un soc de

charrue. Ces pierres semblent appartenir à une construction rectangulaire, qu'il serait intéressant de mettre complètement au jour.

M. le baron de BONNAULT d'HOUE, en son chapitre IX de la vie de *Madame de Maignelay*, nous retrace l'existence pieuse de cette grande dame, qui, paroissienne de Saint-Roch pendant 28 ans et pénitente des plus sévères confesseurs, le Père Jérôme, le Père de Bérulle, le Père Pacifique, etc... se réfugia de plus en plus dans l'austérité et l'oraison, vêtue comme une simple religieuse, s'adonnant aux œuvres de charité, mais conservant cependant, de son origine, une instinctive sympathie pour le noble langage qui la fera traiter par certains de « précieuse ».

L'ordre du jour de la prochaine séance, fixée au vendredi 24 avril 1922, comportera :

1. Chanoine RIBAN : Bibliographie du chanoine Morel (suite) ;
2. MM. Robert CAPELLE et FLEURY : Carlepont, le noble jeu de l'arc ;
3. M^{me} FLOT : Contribution à l'histoire de l'art grec, d'après une collection de vases antiques (Musée Vivienel) ;
4. Baron de BONNAULT : M^{me} de Maignelay (10^e partie).

Le Secrétaire : Paul ESCARD.